



Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique
en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec

**LA FORMATION SUPÉRIEURE EN ART
AU SERVICE DE L'EXCELLENCE DU TALENT QUÉBÉCOIS**

Août 2016

Ce mémoire, présenté par l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal, est endossé par les écoles suivantes :

Conservatoire d'art dramatique de Montréal

Conservatoire de musique de Montréal

École de danse contemporaine de Montréal

École nationale de cirque

École nationale de l'humour

École nationale de théâtre du Canada

École supérieure de ballet du Québec

Musitechnic

L'inis (L'institut national de l'image et du son)

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire exécutif.....	4
2. L'ADÉSAM, lieu de concertation aux effets multiplicateurs	
2.1 Historique.....	5
2.2 Utiliser le levier de l'ADÉSAM	6
3. La formation supérieure en arts comme facteur déterminant de développement durable dans le secteur culturel	7
4. Les écoles supérieures d'art : particularités et enjeux	
4.1 Des structures particulières à préserver	8
4.2 La sélection des étudiants	
4.2.1 Le recrutement des étudiants et le contingentement des programmes.....	9
4.2.2 La diversité au sein des clientèles	10
4.3 La présence d'étrangers et leurs effets positifs.....	10
4.4 L'excellence des formations des écoles supérieures d'art.....	11
4.5 Des effets multiples sur le milieu professionnel de la culture.....	12
4.6 La formation préparatoire pour assurer une relève de qualité dans les ÉSA.....	13
4.7 La formation continue au service des professionnels	13
4.8 L'accessibilité de la formation supérieure en art sur le territoire québécois	14
4.9 L'éducation artistique et la présence des écoles supérieures d'art dans la communauté.....	14
4.10 Les nouveaux modes de communication liés à l'avancement des technologies	15
5. Pour une meilleure gestion de l'offre globale de la formation artistique	16
6. Conclusion	18

1. Sommaire exécutif

L'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) et ses membres estiment que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) doit renforcer son rôle en formation afin d'agir plus efficacement sur la gestion de l'offre globale de formation et d'assurer ainsi le maintien de standards d'excellence, tout spécialement pour la formation supérieure, et par conséquent, de la qualité de la relève artistique.

La formation supérieure en arts est le premier facteur de développement durable de la culture, puisqu'elle est le premier maillon de la chaîne de création de valeur du secteur culturel. En veillant sur l'offre de formation supérieure, le MCC agit sur le degré de compétences acquises par la relève artistique, sur l'adéquation des formations avec les exigences du marché du travail et sur la performance des programmes de formation et des établissements qui les offrent. Ce sont les assises sur lesquelles reposent l'effervescence culturelle québécoise et la capacité pour nos artistes de se démarquer sur la scène locale et internationale.

Le MCC a permis l'édification d'un groupe d'écoles hautement spécialisées qui sont devenues des chefs de file dans leurs disciplines respectives, grâce à leur caractère très particulier. Il doit reconnaître leurs spécificités telles que le recrutement contingenté des étudiants, l'enseignement axé sur la pratique et le cheminement individuel de l'étudiant, afin qu'elles puissent continuer d'exercer leur leadership. La nouvelle politique culturelle du Québec doit non seulement protéger ces structures particulières pour assurer leur pérennité, mais également les inclure dans toute discussion menant à des décisions touchant la formation artistique.

Les écoles supérieures d'art ont des enjeux multiples : recrutement des meilleurs talents, diversité et présence d'étrangers au sein de ses clientèles et de son corps enseignant, attrait et rétention des enseignants, recherche et développement incluant les nouveaux modes de communication liés à l'avancement des technologies, formation préparatoire, continue et des maîtres, accessibilité sur tout le territoire, éducation artistique et ouverture à la communauté. La nouvelle politique culturelle doit reconnaître ces enjeux en les nommant et en recommandant la mise en place de mesures, quelles qu'elles soient, pour soutenir les projets qui y interviennent.

De plus, la politique culturelle du Québec doit réaffirmer le rôle du MCC en formation en lui permettant de mettre en place des mécanismes lui donnant davantage de pouvoir quant à la gestion de l'offre globale de formation en arts, afin qu'il puisse défendre les particularités de la formation artistique auprès des ministères dont l'action a des effets sur ce secteur.

2. L'ADÉSAM, lieu de concertation aux effets multiplicateurs

2.1 Historique

L'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) a été fondée en 2002 et réunit dix (10) écoles qui offrent des programmes de formation supérieure en arts. De leur caractère unique au sein du système d'éducation québécois, ces organisations vivaient auparavant un certain isolement. Pour répondre à ce besoin d'échanger avec d'autres établissements d'enseignement similaires, elles se sont regroupées en association d'abord pour échanger des informations, des expériences, des compétences pédagogiques et d'autres expertises entre elles. Ces échanges se sont avérés très enrichissants et ont mené au développement de projets communs, au service des institutions et des clientèles qu'elles desservent.

Les écoles supérieures d'art (ÉSA) réunies au sein de l'ADÉSAM travaillent sur des enjeux collectifs et réalisent des projets ensemble; leurs personnels suivent des formations répondant à des besoins partagés. Ces activités sont planifiées par les tables de concertation qui réunissent respectivement les directions générales, administratives, pédagogiques et artistiques, ainsi que des employés attirés aux communications, aux services aux étudiants, à l'insertion professionnelle et aux bibliothèques.

En se côtoyant, les ÉSA ont créé des ponts entre elles. Cette proximité aura permis le développement de projets interécoles où la complémentarité des expertises donne une plus-value à la formation des étudiants.

L'ADÉSAM a fait la démonstration qu'il est possible pour des organisations de travailler ensemble en toute collégialité. À titre d'exemple, les réalisations conjointes suivantes : Énoncé de valeurs éthiques, Guide d'utilisation des œuvres protégées par le droit d'auteur, spectacles communs, projet 375MTL et plusieurs activités annuelles pour les étudiants et les membres des personnels. L'esprit qui anime l'ADÉSAM promeut des valeurs de partage de connaissances, visant l'amélioration des compétences des organisations.

Tel que stipulé dans son énoncé de valeur éthique endossé par ses écoles membres, l'ADÉSAM valorise la diversité sous toutes ses formes, le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, et met de l'avant des valeurs d'ouverture à l'autre, d'excellence, d'intégrité et d'équité. Elles sont aussi des lieux d'incubation de langue française pour les artistes allophones.

L'ADÉSAM est reconnue et soutenue à titre d'organisme de regroupement par le MCC.

2.2 Utiliser le levier de l'ADÉSAM

Les activités menées par l'ADÉSAM ont des effets multiplicateurs. Le réseautage qui s'y opère offre un réseau de contacts précieux à un grand nombre d'employés occupant des postes-clés dans leur organisation. En travaillant ensemble, les personnels des écoles expérimentent les collaborations, y découvrent des avantages et des éléments de plus-value. Les projets sont initiés par les membres eux-mêmes, parfois dans des collaborations à deux ou trois écoles, parfois pour l'ensemble du réseau.

Pour les étudiants et jeunes diplômés, l'ADÉSAM leur offre de vivre des expériences qui ouvrent leurs horizons sur d'autres spécialités que la leur. Le précieux réseau de contacts qu'ils y développent est porteur de projets artistiques décloisonnés. C'est ce décloisonnement qui permet aujourd'hui de se distinguer et qui favorise en même temps l'évolution des pratiques artistiques.

Dans notre ère de communication où les réseaux sont des gages de richesse, une politique culturelle renouvelée doit favoriser les activités d'échanges sous toutes leurs formes parce qu'elles permettent de partager, d'apprécier et de confronter des idées, des pratiques, des valeurs dans toute leur diversité.

3. La formation supérieure en arts comme facteur déterminant de développement durable dans le secteur culturel

Maillon crucial de la chaîne de création de valeur du secteur culturel, la formation supérieure en arts, qui mène directement à la pratique professionnelle, est un facteur de développement durable de la culture. En formant les artistes de demain dans les disciplines du cinéma, du cirque, de la danse, de l'humour, de la musique et du théâtre, les écoles membres de l'ADÉSAM constituent un important moteur au renouvellement de la création artistique et au rayonnement de notre culture au Québec, au Canada et à l'étranger.

Nous avons au Québec des écoles supérieures d'art (ÉSA) capables de former des artistes hautement performants. Cette expertise des écoles supérieures d'art, développée au fil de leur histoire, a eu et continue d'avoir des incidences majeures sur l'évolution des pratiques artistiques. Pensons à l'action structurante de l'École de danse contemporaine de Montréal, de l'École nationale de cirque, de l'École nationale de l'humour ou de Musitechnic sur le développement de leurs disciplines dans les dernières décennies. Aux apports immenses des établissements du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, de l'École nationale de théâtre et de l'École supérieure de ballet du Québec à l'actualisation de disciplines plus traditionnelles, auxquels s'ajoutent les contributions précieuses de L'inis et du NAD, dans des secteurs en pleine évolution.

Le Québec regorge d'artistes de talent qui font notre fierté ici et à l'étranger. Mais le talent ne suffit pas. Le succès artistique est le fruit d'un travail acharné qui débute par une formation très spécialisée et qui se maintient par une discipline pratiquée. En ce sens, les ÉSA constituent les fondements de l'expression culturelle bouillonnante du Québec.

Une politique culturelle renouvelée doit reconnaître la formation supérieure en arts comme premier facteur déterminant de développement durable de notre vie culturelle.

4. Les écoles supérieures d'art : particularités et enjeux

4.1 Des structures particulières à préserver

Depuis sa création en 1961, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) joue un rôle important en éducation et en formation au Québec, étant le principal acteur québécois du soutien à la formation supérieure en arts.

Les ÉSA soutenues par le MCC ont été créées à la demande du milieu professionnel, à l'initiative d'artistes ou de compagnies artistiques. Bien qu'elles aient chacune leurs spécificités liées à leurs disciplines respectives, qui en font des écoles uniques, ces écoles hautement spécialisées ont des caractéristiques communes.

En offrant un statut particulier à ces établissements d'enseignement, le MCC a, en effet, permis le développement d'écoles dont le mode de fonctionnement se distingue par sa souplesse et son organicité, est en lien étroit avec le milieu professionnel et est centré entièrement sur l'étudiant. Ces caractéristiques leur ont permis de s'adapter rapidement à l'évolution des besoins des étudiants et des employeurs. Elles sont ainsi devenues des chefs de file dans leurs disciplines respectives.

Les ÉSA sont amplement reconnues pour jouer un rôle essentiel dans l'acquisition d'habiletés artistiques de haut niveau. Leurs programmes aux exigences très élevées n'admettent qu'une sélection de candidats qui démontrent les aptitudes nécessaires à les réussir. Leur modèle de formation est axé sur le cheminement individuel de l'étudiant où l'enseignement est souvent donné selon des ratios très élevés de professeurs par étudiants allant jusqu'à 1/1. Cet accompagnement personnalisé, qui est en fait une forme poussée de mentorat, permet aux étudiants d'approfondir leur recherche artistique, de développer leur originalité et leur personnalité artistique et de devenir ainsi de véritables créateurs.

Les ÉSA sont également soucieuses d'optimiser les conditions d'apprentissage pour leurs étudiants. Elles le font en renouvelant leurs équipements, demeurant ainsi à la fine pointe des technologies, ainsi qu'en proposant des installations inspirantes, adéquates et sécuritaires.

Une politique culturelle renouvelée doit reconnaître formellement le rôle des écoles supérieures d'art en tant que pivot central et structures particulières de la formation artistique au Québec. Pour ce faire, elle doit maintenir leur statut particulier et leur accorder la protection et le soutien requis pour mener à bien leur mission et assumer leur leadership.

4.2 La sélection des étudiants

4.2.1 Le recrutement des étudiants et le contingentement des programmes

Les taux de réussite des étudiants sont directement liés à l'attention portée au recrutement et à la sélection des candidats. Les ÉSA sont préoccupées par leur bassin de recrutement et par la qualité des candidats qui s'y trouve, parce qu'elles tiennent à admettre des étudiants capables de réussir leurs programmes exigeants, ainsi que leur carrière artistique.

Les principaux facteurs agissant sur le recrutement sont la formation préparatoire des candidats (ou antérieure à la formation supérieure), l'attrait des jeunes pour les métiers en arts, le dépistage de talent et la réalité démographique. Les ÉSA sont concernées par tous ces enjeux et y travaillent, certaines davantage sur l'amélioration de la formation préparatoire, d'autres sur le dépistage, etc.

Les ÉSA se font un devoir de limiter leurs cohortes étudiantes. Elles le font pour préserver la qualité de leur enseignement, pour n'admettre que des candidats qui ont le talent et le potentiel de réussir, pour offrir au marché de l'emploi des diplômés hautement qualifiés et pour permettre à ce marché d'absorber cette relève.

Soulignons que les ÉSA ne reçoivent pas un financement public octroyé en fonction du nombre d'étudiants admis, comme l'est celui des écoles du secteur public, évitant les effets pervers de ce mode de financement, celui d'admettre des candidats qui n'ont pas le potentiel de réussir les programmes ou celui de rabaisser les standards de réussite.

Une politique culturelle renouvelée doit confirmer le caractère très particulier de la formation en arts, axée sur la pratique et le cheminement individuel de l'étudiant et affirmer l'importance d'une clientèle au talent prometteur dans les établissements d'enseignement. Si l'on veut que notre relève artistique se démarque ici et à l'international, le MCC doit protéger le recrutement contingenté des ÉSA qui ont démontré leur capacité de recruter les meilleurs candidats et d'adapter constamment leurs services de formation en fonction des besoins du marché professionnel.

4.2.2 La diversité au sein de ses clientèles

Par ailleurs, les ÉSA sont sensibles à l'importance d'avoir au sein de leurs clientèles une diversité ethnoculturelle représentative de la réalité démographique québécoise. Des mesures générales et des projets spéciaux tels que des stages préparatoires pour des communautés spécifiques, visent à attirer une diversité d'ethnies et/ou des ethnies spécifiques afin de favoriser le recrutement et l'admission d'une pluralité de candidats. L'enjeu d'équité des sexes et de la diversité des orientations sexuelles dans les différents métiers est également une préoccupation. Là où des difficultés ou des injustices existent, les écoles interviennent pour renverser des préjugés et donner des expériences positives aux groupes défavorisés. Cependant, il n'est pas question de tomber dans une discrimination positive, quelle qu'elle soit, si elle est au détriment du niveau de réussite des étudiants.

Afin que notre culture soit représentative de la composition ethnoculturelle et que l'ensemble des Québécois puisse s'identifier à notre culture, une politique culturelle renouvelée doit affirmer l'importance d'une clientèle diversifiée dans les établissements d'enseignement et soutenir les projets la favorisant. Elle doit aussi affirmer le principe d'équité des sexes, ainsi que la diversité des orientations sexuelles, et appuyer les initiatives qui agissent positivement sur les changements souhaités.

4.3 La présence d'étrangers et leurs effets positifs

Grâce à leur réputation d'excellence qui dépasse nos frontières, les ÉSA attirent des étudiants provenant des autres provinces canadiennes et de l'étranger. Elles participent ainsi à promouvoir le savoir-faire québécois en culture.

Plusieurs écoles ont également des enseignants étrangers au sein de leur corps professoral et/ou proposent des résidences à des artistes étrangers pour travailler avec leurs étudiants. La présence d'étrangers dans les écoles apporte un enrichissement culturel réciproque. Elle ouvre l'esprit des jeunes Québécois à d'autres façons de faire et à d'autres cultures. Elle favorise une vision élargie du monde et de la pratique artistique.

Une politique culturelle renouvelée doit encourager la mise en place de mesures gouvernementales qui facilitent la venue d'étudiants et de formateurs autres que québécois, et qui soutiennent des programmes d'échanges avec d'autres écoles de prestige, favorisant ainsi le rayonnement pancanadien et international de la culture québécoise.

4.4 L'excellence des formations des écoles supérieures d'art

On ne peut bâtir un Québec rayonnant sans se comparer à ce qui se fait de meilleur à travers le monde. C'est en se comparant qu'on découvre les plus hauts standards d'excellence. Pour les ÉSA, l'excellence est la seule norme acceptable.

La réputation d'excellence, quant à elle, constitue un facteur contribuant nettement à l'essor des ÉSA. Les écoles ayant une bonne réputation attirent généralement les meilleurs étudiants de même que les meilleurs enseignants, assurant ainsi le maintien ou le dépassement des standards établis.

Pour atteindre l'excellence, les ÉSA ont développé un modèle de formation très performant. Leurs programmes de formation sont rigoureux et structurés, reposant sur un équilibre entre théorie et pratique, tout en étant franchement axés sur la pratique, en reproduisant les conditions d'exercice qui prévalent sur le marché du travail.

La qualité de cet enseignement s'appuie d'abord sur la composition de leurs corps professoraux constitués essentiellement de praticiens. En plus de connaître la théorie liée aux matières enseignées, ces professeurs cumulent une expérience à titre d'artiste ou d'artisan, et connaissent les compétences recherchées sur le marché du travail. Compte tenu du rôle primordial joué par les enseignants, les programmes de formation peuvent s'améliorer ou au contraire se détériorer, dès qu'il y a des changements au sein du corps professoral. C'est pourquoi il importe d'offrir aux enseignants une rémunération juste, ainsi que des services de soutien à leur intention. Il s'agit ici d'un enjeu important.

Il serait équitable qu'à l'instar du secteur de l'enseignement public, les écoles supérieures d'art bénéficient d'un mécanisme d'indexation de leur financement afin d'offrir des salaires compétitifs à leurs enseignants^{1 2}. Les services de formation continue à l'intention des enseignants et leur développement devraient aussi être soutenus.

Une politique culturelle renouvelée doit affirmer l'importance de rémunérer correctement et de manière compétitive les enseignants qui œuvrent en formation artistique. Afin de maintenir l'excellence des écoles supérieures d'art, le MCC doit apporter le soutien financier adéquat pour permettre l'embauche, la formation et la rétention de formateurs qualifiés de haut calibre et la présence de formateurs étrangers pertinents.

¹ Voir Tableau 7 : Rémunération des formateurs des ÉSA comparativement au secteur public, p. 22, dans le Rapport final de l'étude de positionnement stratégique présenté à l'ADÉSAM par SECOR, novembre 2009, intitulé *Les écoles supérieures d'art de Montréal: des leviers stratégiques pour la vitalité culturelle québécoise*.

² Voir la lettre adressée à la ministre Hélène David, datée du 3 novembre 2014 et signée par les directions de sept (7) écoles membres de l'ADÉSAM.

4.5 Des effets multiples sur le milieu professionnel de la culture

Les ÉSA fournissent un bassin de diplômés aux compétences enviables et recherchées par le milieu, comme en témoignent les taux de placement élevés des diplômés, leur intégration au sein d'organismes et d'entreprises leaders et leur participation à des créations marquantes de leur discipline.

En engageant des praticiens comme enseignants, les ÉSA fournissent aux artistes et artisans des emplois qui, en même temps, les soutiennent dans leur pratique artistique. Les ÉSA contribuent ainsi à rehausser les conditions socio-économiques de travailleurs qui œuvrent dans un secteur d'emploi atypique, caractérisé par le travail autonome et l'instabilité des contrats.

Grâce à leurs liens étroits avec le milieu professionnel et à leurs enseignants-praticiens, les ÉSA contribuent également de façon majeure à l'avancement des disciplines artistiques. Elles le font en étant à la fine pointe des pratiques de leurs disciplines respectives et en offrant des espaces d'expérimentation.

Les ÉSA ne se limitent donc pas à enseigner une discipline artistique. Leurs formations sont en concordance avec les conditions de pratique du milieu professionnel. À travers les travaux, exercices, performances, les étudiants expérimentent les contingences de la pratique de leur métier. Ainsi, tout un éventail d'occasions sont données aux étudiants et aux jeunes diplômés : laboratoires de création, représentations publiques, stages en milieu de travail, production de films, programmes de soutien, service de placement et projets spéciaux avec des partenaires externes. Certaines écoles ont une filiale officielle de recherche et développement.

Leurs actions ont de profondes répercussions sur le développement culturel partout au Québec.

Une politique culturelle renouvelée doit encourager les activités d'exploration, d'expérimentation et de transmission de savoirs. La synergie créée par les ÉSA entre les étudiants et les artistes et artisans professionnels est au cœur de leur modèle de formation. Le travail intergénérationnel constitue une pratique très positive sur le milieu culturel et une contribution significative à l'avancement des disciplines artistiques. Le modèle unique des écoles supérieures d'art doit être reconnu, encouragé et soutenu dans un esprit de recherche d'excellence et de dépassement.

4.6 La formation préparatoire pour assurer une relève de qualité dans les ÉSA

Les écoles supérieures d'art sont très préoccupées par les enjeux afférents à la formation préparatoire, puisque le maintien de leurs standards d'excellence est directement lié à leur capacité de recruter des candidats aptes à suivre leurs programmes. L'École supérieure de ballet du Québec, l'École nationale de cirque et le Conservatoire de musique de Montréal ont pris la responsabilité d'offrir des programmes pour des élèves de niveau primaire et secondaire, contribuant à former leur bassin de recrutement pour la formation supérieure. Plusieurs autres écoles offrent des cours de formation préparatoire ou de mise à niveau aux jeunes adultes. D'autres, faute de soutien, ne peuvent développer cette offre, alors qu'elle aurait un effet positif sur la qualité de leurs candidats. Selon les disciplines, les enjeux de la formation préparatoire diffèrent. Les ÉSA, spécialistes de leurs formes d'art, contribuent et/ou pourraient contribuer davantage à l'amélioration de ce secteur.

Une politique culturelle renouvelée devrait miser sur l'expertise et la participation des ÉSA pour assurer une formation préparatoire adéquate à la formation supérieure en arts, en fonction des enjeux respectifs à chacune des disciplines artistiques.

4.7 La formation continue au service des professionnels

La formation continue aux artistes et artisans professionnels se distingue clairement de la formation à titre de loisir. Elle sert l'employabilité des professionnels parce que les savoirs et les pratiques sont en constante évolution. On ne sait pas tout — et surtout pas pour toujours — et c'est pourquoi l'excellence, une fois atteinte, doit être maintenue. La formation continue est donc essentielle pour se renouveler et se ressourcer. Un artiste ou un artisan peut aussi désirer ajouter des cordes à son arc ou avoir à se réorienter. La formation continue permet ici de transférer son talent et ses acquis dans l'exercice de fonctions différentes.

Au Québec, la formation continue est un domaine partagé par plusieurs ministères québécois. Grâce au modèle de formation continue développé pour le secteur culturel, les artistes et artisans en exercice professionnel peuvent bénéficier de formations à moindre coût offertes principalement par les associations disciplines. Plusieurs ÉSA sont près de celles-ci et agissent comme fournisseurs de formation continue. En confiant aux ÉSA l'élaboration et la dispense de formations sur mesure pour les besoins des artistes et artisans en exercice, on exploite l'expertise qui s'y retrouve tout en renforçant les liens entre les écoles et le marché du travail.

Une politique culturelle renouvelée devrait reconnaître la formation continue comme un facteur de progression professionnelle et, par conséquent, veiller à ce que les travailleurs du secteur culturel puissent en bénéficier.

4.8 L'accessibilité de la formation supérieure en art sur le territoire québécois

Bien que la plupart des ÉSA soient situées à Montréal, leurs clientèles sont composées d'un grand nombre d'étudiants provenant des différentes régions du Québec. Les ÉSA sont soucieuses de rendre accessibles leurs programmes de formation à tous les candidats de talent de partout au Québec, dans toute leur diversité. Elles offrent des services pour faciliter cet accès, qu'ils soient financiers (frais de cours, bourses) ou d'autres ordres (aide au logement et autres services étudiants).

Une politique culturelle renouvelée devrait réaffirmer l'importance de l'accès des formations supérieures en art pour l'ensemble de la population du Québec et soutenir les mesures et projets des ÉSA qui favorisent cet accès.

4.9 L'éducation artistique et la présence des écoles supérieures d'art dans la communauté

Les ÉSA estiment que les arts et la culture contribuent significativement au développement individuel et collectif, et elles adhèrent au principe selon lequel les arts et la culture sont des dimensions essentielles au plein potentiel des citoyens. Dans ce même ordre d'idée, l'ADÉSAM et ses écoles membres adhèrent à la démarche initiée par le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec³ visant à faire reconnaître le rôle fondamental des arts et de la culture dans le développement personnel et social des jeunes Québécois. Elles appuient spécialement l'éducation artistique qui passe par l'accès et la participation aux arts, ainsi que par l'acquisition d'une culture artistique, puisqu'elle contribue directement à l'intérêt de nos meilleurs talents à réaliser une carrière en arts. Reconnaisant également l'importance du rapport entre les artistes et les communautés, les ÉSA réalisent de plus en plus de projets qui visent un rapprochement entre eux, grâce à des programmes spéciaux et des partenariats, principalement avec des organismes communautaires, du réseau scolaire et du milieu culturel.

Les ÉSA peuvent agir comme modèles pour inciter les artistes à développer des projets artistiques qui favorisent la participation des citoyens à la vie culturelle. Cependant, ces activités ne sont pas reconnues et ne reçoivent pas de soutien particulier de la part du MCC.

Une politique culturelle renouvelée devrait réaffirmer l'importance de l'accès aux arts et à la culture, spécialement pour les jeunes Québécois, et soutenir les initiatives rapprochant les artistes et les communautés.

³ <http://rcrcq.ca/>

4.10 Les nouveaux modes de communication liés à l'avancement des technologies

On discute présentement beaucoup de l'enjeu du numérique dans l'univers culturel. Mais le numérique n'est pas un enjeu en soi. L'enjeu réel, c'est l'évolution des façons d'exprimer son art, de le communiquer, de le diffuser, ainsi que de le promouvoir.

Le numérique englobe les outils actuels, lesquels se transformeront inévitablement dans l'avenir. Il est cependant un merveilleux exemple de ce que la technologie peut apporter pour rendre plus accessible l'art. Notamment, il a fait émerger le processus d'interactivité qui a modifié profondément le rapport entre l'artiste et son œuvre, avec le public.

Les ÉSA sont branchées sur les enjeux professionnels de leurs disciplines artistiques qui sont liés au numérique. Ces enjeux deviennent instantanément des enjeux de formation.

Les ÉSA travaillent à demeurer en phase avec l'évolution des pratiques artistiques et de gestion de carrière. Elles aident leurs étudiants à comprendre les principes évolutifs de la communication de notre culture, afin qu'ils puissent s'adapter au-delà de l'outil technique, lequel sera inévitablement dépassé prochainement. On y apprend comment se positionner dans cet univers, on y développe une attitude d'ouverture aux nouveaux modes de communication, aux réalités qu'ils créent, aux nouvelles occasions qu'ils offrent.

Une politique culturelle renouvelée devrait favoriser l'émergence de nouveaux modes de communication pour le secteur des arts et soutenir les projets des ÉSA qui y contribuent.

5. Pour une meilleure gestion de l'offre globale de la formation artistique

Les ÉSA croient primordial le rôle joué par le MCC au niveau de la gestion de l'offre globale de formation en arts et considèrent essentielle sa présence dans la concertation interministérielle.

En formation supérieure, ce rôle vise à maintenir et à développer l'offre de formation en cohérence avec les besoins et les compétences recherchées sur le marché du travail. La gestion intégrée de l'offre peut en effet réguler l'offre afin d'éviter que le bassin de recrutement ne soit fracturé par un nombre trop grand de programmes et en vienne à niveler vers le bas les exigences pour y être admis. Tant les étudiants que les établissements de formation y seraient perdants. Présentement, les excellents taux de placement des diplômés des ÉSA démontrent la capacité des écoles à répondre aux besoins du marché, créant un équilibre qu'on ne voudrait ébranler.

La politique culturelle (1992) énonçait la nécessité d'une concertation entre toutes les instances de formation dans les secteurs artistiques pour assurer à l'étudiant une continuité dans sa formation. En ce sens, le MCC devait veiller au non-dédoublement des programmes tout en favorisant des ententes avec des établissements scolaires existants. L'exemple des deux écoles supérieures de danse de Montréal qui offrent depuis 1999 un diplôme d'études collégiales, grâce à une affiliation avec le cégep du Vieux-Montréal, est le fruit d'une concertation interministérielle. Par contre, il y a eu plusieurs exemples de programmes de formation supérieure d'art qui ont été créés en l'absence de cette même concertation et qui échappent aujourd'hui à la responsabilité du MCC. Il est essentiel que le gouvernement du Québec reconfirme le rôle prépondérant du MCC en matière d'évaluation de la pertinence de tout nouveau programme de formation d'arts et de leur qualité.

Depuis la scission du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)⁴ et la création du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en 2012, le Protocole d'entente interministériel Culture-Éducation qui départage la responsabilité du financement et de la planification des programmes d'arts entre le MCC et le ministère de l'Éducation ne concerne plus maintenant que l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire. Et l'on n'y voit aucune volonté ou mesure de concertation ou de projet-pilote entre les structures scolaires et les écoles supérieures d'art. Les ÉSA sont soucieuses de la formation préparatoire, soit en dispensant elles-mêmes ou en participant à l'amélioration des programmes de ce niveau. Elles souhaitent être incluses dans les discussions autour du dossier de la formation préparatoire (ou de loisirs pour les jeunes) dans tous les réseaux d'enseignement.

⁴ Ce ministère porte aujourd'hui le nom de ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Concernant la formation supérieure, un protocole d'entente devrait être établi entre le MCC et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) afin d'encadrer l'offre de formation supérieure. Ce protocole devrait donner au MCC un droit de regard sur l'ensemble de l'offre de formation artistique québécoise, dans les secteurs publics et privés où le MCC et le MÉES sont impliqués, incluant la responsabilité d'approuver la création de nouveaux programmes.

Le MCC reconnaît les expertises respectives des écoles supérieures d'art. Comme stipulé dans les objectifs de son programme d'aide à la formation supérieure, il veut accroître l'accessibilité des établissements de formation, préparatoire ou autre, à leur expertise ou à leur encadrement. Bien qu'elles jouissent de cette reconnaissance du MCC, les écoles sont peu ou pas sollicitées par lui pour jouer son rôle-conseil dans leurs champs d'expertise spécifique. Les écoles supérieures recommandent que des mesures soient mises en place pour affirmer et encadrer le rôle-conseil des ÉSA auprès du MCC, du MELS et du MÉES.

Le MCC doit aussi être vigilant dans le secteur de la formation continue, notamment en lien avec Emploi-Québec, pour que le secteur culturel puisse bénéficier de services de formation de qualité et à prix abordable. Les ÉSA contribuent à ces services et peuvent apporter une expertise dans l'étude de besoins, la mise en place et la dispense de formations.

Enfin, plusieurs écoles ont développé des programmes de formation des maîtres aux impacts majeurs sur la qualité de la formation de tout type (préparatoire, supérieure, continue), ce qui est précieux pour l'ensemble du secteur de la culture.

Force est de constater que les ÉSA constituent un noyau d'experts pour développer des liens entre les programmes d'art aux niveaux primaire, secondaire, et supérieure, ainsi que de la formation continue et pour assurer ainsi une cohérence au continuum de formation.

L'occasion du renouvellement de la politique culturelle du Québec est propice pour mettre en place des mesures s'inscrivant a priori dans la vision intégrée de l'intervention de l'État en matière de culture et assurant une réelle gestion globale d'un continuum de formation artistique.

Une politique culturelle renouvelée devrait mettre en place des mesures qui assureront une réelle gestion globale d'un continuum de formation artistique, incluant la formation préparatoire, la formation d'une relève d'excellence, la formation continue et la formation des maîtres, et qui encadreraient le rôle-conseil des ÉSA dans le secteur de la formation artistique. Ainsi, elle doit réaffirmer le rôle du MCC en formation et lui permettre de mettre en place des mécanismes lui donnant davantage de pouvoir quant à la gestion de l'offre globale de formation en arts, afin qu'il puisse défendre les particularités de la formation artistique auprès des ministères dont l'action a des effets sur ce secteur.


6. Conclusion

Le Québec regorge de jeunes aux aptitudes artistiques exceptionnelles. Nous devons honorer ce joyau national constitué par l'unicité de chacun de ces talents en leur permettant d'éclorre et de s'épanouir.

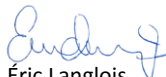
Grâce à leurs expertises très particulières, les écoles supérieures d'art enseignent, encadrent et accompagnent ces jeunes de grand talent pour former une relève qui excelle toujours plus. C'est pourquoi le MCC doit prendre soin de ces établissements uniques et hautement performants.


Parce que le ministère de la Culture et des Communications a une compréhension étendue et profonde du milieu de la culture, son rôle est primordial et essentiel pour assurer la vitalité culturelle québécoise. Ce rôle qu'il joue dans le secteur de l'éducation et de la formation artistique, spécialement dans l'élaboration d'un continuum de formation artistique, ne peut pas être relayé à un autre ministère. Le gouvernement y perdrait toute une expertise et son intervention, de la pertinence et de l'efficacité.

Les meilleurs talents doivent pouvoir trouver au Québec des formations qui répondent à leurs aspirations ! Et le Québec a besoin d'artistes de haut calibre pour alimenter la vie culturelle québécoise et la faire rayonner partout sur la planète ! Le ministère de la Culture et des Communications doit veiller à l'excellence de la formation artistique et protéger les structures particulières déjà établies qui sont performantes.



Chantal Boulanger
Directrice, ADÉSAM



Manon LaFrance
Directrice, Conservatoire de musique de Montréal



Éric Langlois
Directeur général, École nationale de cirque

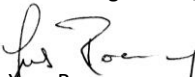

Gideon Arthurs
Directeur général, École nationale de théâtre



Alix Laurent
Directeur général, École supérieure de ballet du Qc


Michel G. Desjardins
Directeur général, INIS et président, ADÉSAM


Benoît Dagenais
Directeur, Conservatoire d'art dramatique de Montréal


Louise Richer
Directrice générale, École nationale de l'humour


Yves Rocray
Directeur général, École de danse contemporaine de Mtl


Pierre-Marie Denoncin
Directeur général, Musitechnic